

Gussasphalt für Abdichtungen, Schutz- und Nutzsichten, Bodenbeläge und Estriche im Hochbau

# **Asphalte coulé pour étanchéités, couches de protection et d'usure, revêtements de sol et chapes dans le bâtiment**

**Essais de matériaux et de produits, propriétés et conformité**

**283**

Les corrections et commentaires éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous [www.sia.ch/korrigenda](http://www.sia.ch/korrigenda).

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'utilisation ou de l'application de la présente publication.

---

2009-03 1<sup>er</sup> tirage

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>Avant-propos</b> .....	4
<b>0 Champ d'application</b> .....	5
0.1 Délimitation .....	5
0.2 Références normatives .....	5
0.3 Dérogations .....	6
<b>1 Terminologie</b> .....	7
<b>2 Matériaux</b> .....	8
2.1 Caractéristiques requises .....	8
2.2 Étiquetage .....	8
2.3 Désignations des matériaux .....	8
2.4 Domaines d'application .....	9
2.5 Préparation de l'enrobé .....	12
2.6 Stockage/Maniement .....	12
<b>3 Conformité</b> .....	13
<b>4 Exécution</b> .....	14
4.1 Généralités .....	14
4.2 Épaisseur des couches .....	14
4.3 Conformité des sortes et des types d'enrobés .....	14
<b>5 Essais</b> .....	17

## **AVANT-PROPOS**

La présente norme «Asphalte coulé pour étanchéités, couches de protection et d'usure, revêtements de sol et chapes» est une nouvelle norme qui ne remplace aucune norme existante tout en traitant d'un sujet qui, à l'origine, avait été partiellement abordé dans la Recommandation SIA 273 (édition 1989), chapitre 4, Matériau.

L'intégration des normes européennes du domaine des étanchéités, qui sont avant tout des normes de produits ou de matériaux, détermine pour l'essentiel le contenu de la norme SIA 283. Il a été tenu compte, en particulier, de la distinction entre normes d'exigences et normes d'essai, comme cela ressort de la norme SIA 270, et, en ce qui concerne la détermination des exigences requises, il est fait référence aux normes de systèmes concernées.

La présente norme donne une vue d'ensemble des essais, des spécifications et des domaines d'application de l'asphalte coulé dans le bâtiment. Il s'agit là d'essais de produits et de matériaux, des propriétés des matériaux et de leur conformité avec les normes européennes.

Commission SIA 283

---

Sigles des organisations représentées dans la commission SIA 283

PAVIDENSA    Étanchéités Revêtements Suisse

FAS            Fédération des Architectes Suisses

VSS            Association suisse des professionnels de la route et des transports

---

---

**Commission SIA 283**

Président	Kurt Andres, Ebikon	Représentant de Entrepreneur
Membres	Heinz Aeschlimann, Zofingue Christian Frei, Aarau Werner Herren, Thoune Guy Lanfranconi, Worb Thomas Suter, Zurich	VSS SIA/FAS PAVIDENSA Expert PAVIDENSA

---

**Adoption et validité**

La Commission centrale des normes et règlements de la SIA a adopté la présente norme SIA 283 le 27 novembre 2008.

Elle est valable à partir du 1<sup>er</sup> mai 2009.

---

Copyright © 2009 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle (photocopie, microcopie, CD-ROM, etc.), d'enregistrement sur ordinateur et de traduction sont réservés.